Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 6 (1934-1936)

Artikel: Note sur deux espèces d'Asplenium

Autor: Becherer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879097

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE SUR DEUX ESPÈCES D'ASPLENIUM

PAR

A. BECHERER

I

Au cours de nos travaux de classement des Fougères des herbiers du Conservatoire Botanique de Genève, nous avons eu récemment la chance de trouver dans l'herbier Burmann un échantillon original de *Trichomanes aethiopicum* Burm. (*Fl. Cap. Prodr.*, p. 28^{bis} [1768]), espèce considérée comme douteuse ¹ par les ptéridologues (v. Christensen, *Index Filicum*, p. 635 [1906]). Nous avons constaté de prime abord (et un examen plus minutieux est venu le confirmer) que cette plante n'est autre chose que l'*Asplenium praemorsum* Sw., espèce tropicale et subtropicale bien connue et assez répandue en Afrique du Sud. ²

Notre découverte nous a obligé à revoir la nomenclature de cette dernière espèce et il nous a été nécessaire, pour raison de priorité, de créer un nouveau nom, *Asplenium aethiopicum*, basé sur le nom de Burmann. Nous donnerons ci-dessous la liste des synonymes principaux.

 $^{^1}$ La diagnose donnée par Burmann (l.c.) est trop courte pour qu'on puisse identifier l'espèce sans avoir connaissance de la plante elle-même. — A part le Trichomanes aethiopicum, Burmann (l.c.) énumère un second Trichomanes: T. adianthoides, qui est, d'après les synonymes de Plukenet et de Burmann père, le T. adiantoides de Linné, espèce devenue également un Asplenium (A. falcatum Lam. A. A. Adiantoides Christensen, non Lam., nec Raddi, nec Raoul).

² Cf. p. ex. Thom. R. Sim, The ferns of South Africa, 2^{me} éd., p. 163 et suiv. (1915); Jos. Burtt Davy, Manual of the flowering plants and ferns of the Transvaal, etc., part I, p. 84 (1926).

Trichomanes aethiopicum Burm. Fl. Cap. Prodr., p. 28^{bis 1} (1768). — Asplenium lanceolatum Forsk. Fl. aeg.-arab., Cent. VII, nr. 4, p. 185 (1775); Becherer in Ber. Schweiz. Bot. Ges. XXXVIII, p. 27 et 180 (1929). — Acrostichum filare Forsk. l.c., p. 184 (1775) sec. A.H.G. Alston in Journ. of Bot. LXXII, no. 861, Suppl., p. 4 (1934). — Aspl. adiantoides Lam. Encycl. II, p. 309 (1786-88). — Aspl. praemorsum Sw. Prodr., p. 130 (1788); Christ Farnkr. d. Erde, p. 204 (1897); Christensen Index Fil., p. 127 (1905). — Aspl. falsum Retz. Obs. VI, p. 38 (1791). — Aspl. furcatum Thunb. Prodr. Fl. Cap., p. 172 (1800). — Aspl. canariense Willd. Spec. pl. V, p. 339 (1810). — Aspl. filare A.H.G. Alston l.c., p. 4 (1934). — Aspl. aethiopicum Becherer hoc loco, comb. nova.

H

Dans ses Farnkräuter der Schweiz, ² p. 84 (1900), notre vénéré maître Hermann Christ (1833-1933) a attiré l'attention des botanistes sur un Asplenium publié, en 1869, par Le Grand sous le nom d'A. Halleri var. foresiacum et intermédiaire entre l'A. fontanum (L.) Bernh. et l'A. obovatum Viv. (= A. lanceolatum Hudson) ³. Cette fougère (connue de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse et de l'Algérie) a été admise par Christ (l. c.) comme une espèce à laquelle

¹ Le *Prodromus* de Burmann contient 32, et non pas 28 pages comme l'indique Pritzel, mais les quatre dernières pages portent, par suite d'une faute typographique, la numérotation répétée des pages 26 à 28 au lieu de 29 à 32.

² Ce mémoire de Christ qui a paru comme vol. II, n°. 1 (1900) des Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz (K. J. Wyss, Berne) et qui contient une bonne figure (p. 85) et la diagnose différentielle (p. 86) de l'Asplenium foresiense (foresiacum) a échappé à E. Malinvaud qui, dix ans plus tard, consacra une étude à cette espèce (Bull. Soc. Bot. France LVII, p. 357 [1910]). — Remarquons à cette occasion que dans l'Index Londinensis (1929-31), il n'est fait aucune mention des figures, au total de 28, de l'ouvrage de Christ.

³ Dans une note antérieure (Pteridologische Beiträge, in Ber. Schweiz. Bot. Ges. XXXVIII, p. 26 et suiv. [1929]), nous avons proposé — et Christensen (Index Filicum, Suppl. tert., p. 36 [1934]) nous a suivi — de remplacer le nom Asplenium lanceolatum Hudson (1778) (non Forskal [1775]) par le nom A. obovatum Viv. (1824) sens, emend. Le fait que le nom A. lanceolatum Forskal est maintenant tombé dans la synonymie ne change en rien notre point de vue (cf. art. 61 des Règles de nomenclature adoptées par le Congrès de Cambridge).

il a donné le nom d'A. foresiacum (Le Grand) Christ. Cette manière de voir a été adoptée par Christensen et d'autres.

Cependant, quand on attribue à cet *Asplenium* une valeur spécifique, on doit le nommer *A. foresiense*, et non pas *A. foresiacum*, ainsi que le montre la liste suivante.

Asplenium Halleri var. foresiacum Le Grand in Bull. Soc. Bot. France XVI, p. 61 (1869). — A. forisiense Le Grand Statist. bot. du Forez, p. 252 (1873) (nomen in textu, sub A. Halleri). — A. refractum Rupin Cat. Pl. Corrèze, p. 266 (1884) (non Moore) 1. — A. fontanum var. macrophyllum St-Lager in Cariot Etude d. fleurs, ed. 8, p. 963 (1889); Le Grand Fl. du Berry, ed. 2, p. 383 (1894). — A. Halleri var. intermedium Girardet ex Viviand - Morel in Bull. trimestr. Soc. Bot. Lyon 1891, nº. 1, p. 9 (1891). — A. foresiense Le Grand ex Sudre in Revue de Bot. XII, p. 29 (1894) (descriptio). — A. fontanum var. Foresiaca Rey-Pailhade Foug. France, p. 24 (1895?); (foresiacum) Fiori N. Fl. an. Ital. I, p. 26 (1923). — A. lanceolatum var. Foresiaca Rey-Pailhade l.c., p. 28 (1895?). — A. fontanum ssp. foresiacum Christ Foug. d. Alpes Marit., p. 14 (1900); Briquet Prodr. Fl. Corse I, p. 20 (1910); Aschers. et Graebn. Syn. d. mitteleurop. Fl., ed. 2, I, p. 96 (1912). — A. foresiacum Christ Farnkräuter d. Schweiz, p. 84 (1900); Le Grand in Revue de Bot. syst. et de Géogr. bot. II, p. 105 (1904); Christensen Index Fil., p. 112 (1905). — A. Numidicum Trabut in Battandier et Trabut Fl. de l'Algérie et de la Tunisie, p. 403 (1902). — A. lanceolatum ssp. foresiacum Fiori et Béguinot Schedae ad Fl. ital. exsicc., fasc. VIII, p. 121 (1910); Rouy Fl. France XIV, p. 440 (1913). — A. Halleri ssp. foresiacum Douin in Bonnier Fl. de France, Suisse et Belg. XII, p. 100 (1934).

Il résulte de cette synonymie que les noms A. forisiense Le Grand (1873) et A. refractum Rupin (1884) ne sont pas valables et que c'est Sudre qui a le premier publié légalement notre Asplenium comme une espèce. D'après les Règles de nomenclature ², cet auteur a été libre de choisir l'épithète spécifique. Sudre ayant nommé l'espèce A. foresiense, en ajoutant l'autorité de Le Grand, c'est ce nom qui doit être conservé.

¹ L'A. refractum Moore Ferns of Gr. Brit. and Irel., sub tab. XXXV^a (1855) = A. ebeneum var. refractum E. J. Lowe Nat. Ferns II, p. 170, tab. XLII (1880) (Ecosse [?]) n'appartient pas à l'A. foresiense.

² Art. 49 des Règles de Vienne (= art. 58 des Règles de Cambridge).